Commission Réseau du 18 septembre 2026

BILAN/SYNTHESE DE LA MATINÉE



La **Commission Réseau** 2026 a eu lieu à l'hôtel Le Récif à l'Ermitage, le jeudi 18 septembre, suivi d'un buffet. Un accueil café viennoiserie était proposé dès 8h.

Participation :
34 personnes inscrites – **30 personnes présentes**
- 17 associations représentées (sur 24)

Thème de la commission réseau :

« Ensemble, pensons l'avenir de la démocratie en santé à La Réunion »

La commission réseau s'inscrit dans le plan stratégique 2023-2026 de La Réunion, l'**Action 1.2.2 : Créer/développer des espaces de partage d'expériences pour contribuer à l'élaboration de positions, échanger sur les pratiques et actualités associatives**.

Organisation :
Format matinée – présentation des enquêtes nationales FAS.
Travail en groupes (4 différents) avec un rapporteur et un document à renseigner.

Animation : Véronique Minatchy, présidente et Marie-Laure Veyrat, coordinatrice régionale

Le programme :

8h00 : **Accueil café**
8h30 : **Introduction** par France Assos Santé La Réunion
Présentation extrait de l'enquête nationale FAS > les points portant à réflexion
Ateliers : Représentation des usagers - Quels rôles pour les associations ?
Quels rôles pour les référents FAS ?
Présentation extrait de l'enquête nationale sur les conditions d'un mandat réussi > les points portant à réflexion
Ateliers : Quelles sont les conditions d'un mandat réussi pour être un RU efficace ?
Accéder et exploiter les données de l'annuaire des RU - Accompagnement FAS

12h30 : **Buffet**

Les objectifs :

- Proposer des pistes d'amélioration pour développer la démocratie en santé sur le territoire, en redéfinissant le rôle que peuvent jouer les associations qui portent et proposent les RU ;
- Définir de façon plus précise le rôle des référents FAS des associations membres pour leur donner un vrai rôle d'"ambassadeur" de la démocratie en santé au sein des associations ;
- Déterminer des actions concrètes pour faciliter l'exercice des mandats de RU tout en définissant les conditions d'un mandat RU réussi pour être un RU efficace, avec les RU et les associations de La Réunion ;
- Rédiger des recommandations à la suite des échanges.

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé
22 rue Raymond Mondon, Porte 35 Résidence Chemin des Pêcheurs – 97419 La Possession
Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396
lareunion@france-assos-sante.org • lareunion.france-assos-sante.org

Retour en images :






Les ateliers

Suite à la présentation des points portant à réflexion de l'enquête nationale FAS de mai 2025, du côté des associations et du côté des RU, les 28 participants se répartissent en 4 groupes pour répondre aux questions suivantes :

Représentation des usagers : Quel rôle pour une association agréée ?

- Présenter les RU à ses membres dans le but de bien les identifier, notamment au Conseil d'Administration et aux autres bénévoles
- Privilégier des moments d'échanges avec les RU
- Informer les membres sur le rôle du RU et ce à quoi il s'engage
- Développer des actions pour inciter les membres à devenir RU
- Développer la visibilité de son association auprès des institutions et du grand public
- Proposer des RU dans les différentes instances de santé du territoire
- Faciliter les échanges entre le référent FAS et les RU de l'association
- Valoriser la mission de RU via un bilan annuel et dans le rapport d'activité de l'association

Quel rôle pour le référent FAS La Réunion de l'association ?

- Relayer les informations de FAS La Réunion (au CA, à la direction, aux membres)
- Servir d'interface entre les RU et FAS La Réunion ainsi qu'entre l'association et FAS La Réunion
- Informer les membres de l'association sur la démocratie en santé (représentation des usagers, instances de santé, formations FAS…)
- Promouvoir le rôle du RU

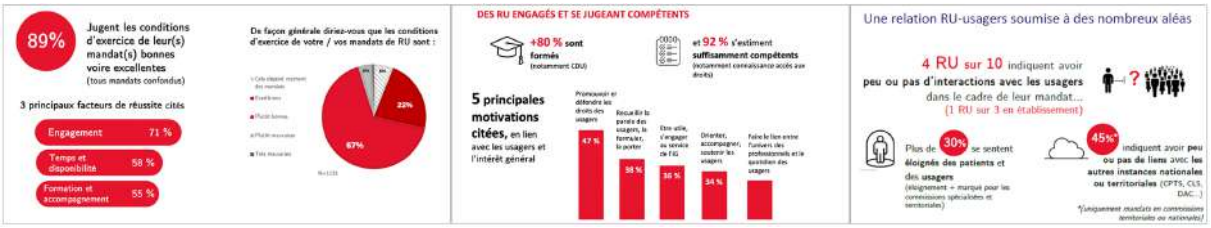
➢ Recommandations formulées à l'issue des ateliers :

- Promouvoir la démocratie en santé auprès des bénévoles de l'association et auprès du public en mettant en place des actions d'informations
- S'appuyer sur le référent FAS pour informer et mobiliser des candidats RU
- Valoriser la représentation des usagers au sein de son association, à différents niveaux (instance, rapport d'activité, réunions d'information…)
- Réaliser un document FAS précisant le rôle du référent
- Rendre compte régulièrement à son association de son activité de RU
- Favoriser les échanges entre RU et référents FAS des associations

Dans la salle, la plupart des participants s'accordent à dire que le référent FAS devrait être un RU expérimenté ayant suivi les formations FAS.

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé
22 rue Raymond Mondon, Porte 35 Résidence Chemin des Pêcheurs – 97419 La Possession
Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396
lareunion@france-assos-sante.org • lareunion.france-assos-sante.org

Dans la deuxième partie de la matinée, **une présentation** extraite de l'**enquête nationale sur les conditions d'un mandat réussi** est effectuée.



A l'issue de cette séquence, les 28 participants se dispatchent pour former 4 autres groupes dans le but de réfléchir à la question suivante, avec un guide en 4 points :

Quelles sont les conditions d'un mandat réussi pour être un RU efficace ?

Compétences individuelles :	
• Acquérir des connaissances, notamment sur les droits des usagers • Connaître le fonctionnement de son établissement • Utiliser ses savoirs • Se former • Utiliser son expérience • Connaître les limites de la fonction et ses propres limites • Savoir écouter, reformuler • Avoir une capacité d'adaptation • Être empathique • Être solidaires entre RU (titulaires et suppléants) et agir ensemble	• S'engager, s'investir • Être disponible • Avoir le sens du travail en équipe • Être capable de s'exprimer et de se faire entendre • Être force de proposition • Savoir se faire comprendre et convaincre • Rester neutre et ne pas juger • Savoir se faire accepter • Se respecter mutuellement • Être capable d'analyser • Respecter la confidentialité

Conditions et moyens d'exercice :	
• Suivre la formation initiale • Suivre les formations continues • Bénéficier d'une bonne accessibilité aux établissements (parking, PMR…) • Disposer d'un local équipé et d'un lieu pour les permanences • Avoir l'appui de l'établissement pour informer le public sur les actions des RU (interventions, permanences…) • Être identifié par les usagers (badge) • Construire le planning annuel des CDU en concertation avec les RU • Donner des moyens aux RU salariés pour qu'ils puissent participer aux CDU et aux actions • Être remboursé des frais liés au mandat (transport, repas, parking…)	• Respecter le cadre réglementaire du mandat de RU par tous les membres des instances • Obtenir les documents nécessaires à la CDU en amont (15 jours idéalement) • Pouvoir utiliser la visioconférence • Inscrire les coordonnées des RU dans le livret d'accueil • Participer au projet de l'établissement et aux différents travaux de l'établissement et leur suivi, au règlement intérieur de la CDU • Faciliter le mandat d'un RU en situation de handicap • Apporter un soutien psychologique si besoin

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé
22 rue Raymond Mondon, Porte 35 Résidence Chemin des Pêcheurs – 97419 La Possession
Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396
lareunion@france-assos-sante.org • lareunion.france-assos-sante.org

Environnement institutionnel :	
• Donner le cadre de la protection juridique des RU (en cas d'accident) • Reconnaître la fonction du RU • Rembourser les frais kilométriques selon le régime fiscal de référence • Renforcer la visibilité du RU	• Connaître l'activité des RU, notamment dans le bilan annuel de l'établissement • Faciliter les relations entre les différents RU des différentes instances (locales, régionale, territoriale)

Suivi, évaluation et capitalisation :	
• Bien identifier l'activité du RU dans le bilan annuel de l'association • Faire un bilan à mi-mandat avec son association • Organiser des groupes d'échanges et de bonnes pratiques	• Accompagner le RU dans son mandat par un RU expérimenté (RU ressource) • Impliquer le référent FAS dans le suivi des RU de son association

Si certains RU avaient répondu à l'enquête nationale, l'ensemble des réponses resituées à La Réunion servent à élaborer les recommandations suivantes :

1 - Mettre en correspondance la proposition de formations FAS par rapport aux compétences individuelles évoquées, à compléter par des Groupes d'échanges et d'analyse de pratiques et/ou des ateliers thématiques

2 - Proposer de revoir le règlement intérieur de l'instance pour intégrer des éléments

3 - Informer FAS national de cette synthèse pour enrichir le plaidoyer national

4 - Impliquer les associations et les outiller

5 - Accompagner les RU et mettre en place un suivi

La **dernière partie de la commission réseau** porte sur l'accompagnement de FAS La Réunion grâce à la formation et l'animation du réseau.

Également pour permettre la prise de contact ou les échanges avec les RU, une présentation est effectuée sur comment « Accéder et exploiter les données de l'annuaire des RU » via l'Extranet.

Plusieurs projets répondent déjà à la demande du collectif, notamment :

- par la mise en place d'un suivi des RU en début d'année 2026 avec les 3 RU Ressources, disponibles pour l'ensemble des RU en cas de difficultés dans leur mandat.
- Par la proposition du « Kit pour les associations » pour outiller les associations sur la démocratie en santé, comprenant un guide pratique, un dépliant, un article et un diaporama.
- Par la proposition du Kit RU, à destination des établissements et des RU, pour augmenter la visibilité des RU
- Par la mise à disposition par FAS La Réunion de différents supports et outils disponibles (affiches, flyers, jeu de cartes, quizz, porte-clé, vidéo…)

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé
22 rue Raymond Mondon, Porte 35 Résidence Chemin des Pêcheurs – 97419 La Possession
Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396
lareunion@france-assos-sante.org • lareunion.france-assos-sante.org